

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 juillet 2023

XVI. Approbation de la vente de véhicules du parc automobile de l'université d'Orléans

Vente des véhicules suite au renouvellement du parc automobile :

Composante ou Service	Désignation du véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Année de mise en circulation	Prix
IUT 36	Renault Kangoo	702-SK-36	293 359	2007	500 euros
IUT 45	Renault Scénic	CL-593-PC	173 000	2006	550 euros
IUT 45	Renault Kangoo	CS-293-DX	191 812	2008	1 050 euros
INSPE 37	Peugeot 308	AR-403-HW	167 161	2010	1 500 euros
INSPE 28	Citroën Jumpy	DA-662-LN	60 602	2006	1 500 euros
INSPE 28	Peugeot 308	AD-702-ZN	181 535	2009	1 500 euros

Le Conseil d'administration approuve la vente des véhicules ci-dessus suite au renouvellement du parc automobile.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	17
Membres représentés :	5
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	22
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 19/07/2023

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.